

Concrétiser l'égalité professionnelle



SÉANCES PUBLIQUES

PUBLIÉE LE 25/04/2013

A l'occasion de la Journée internationale pour l'égalité des salaires, le CESE revient sur ses analyses

Dans un contexte de crise économique, sociale et sociétale, l'égalité entre les femmes et les hommes est plus que jamais une condition préalable à la croissance, à l'emploi et à la cohésion sociale. En France, en dépit d'un arsenal juridique étoffé, en particulier en matière d'égalité professionnelle et salariale, la moitié de la population demeure encore notoirement moins égale que l'autre dans l'ensemble des sphères politique, économique et sociale.

Plusieurs études de la délégation aux droits des femmes et à l'égalité du CESE ont exploré les différentes facettes de ces discriminations et proposé des mesures précises pour y remédier.

Le fameux « plafond de verre » auquel continuent de se heurter de nombreuses femmes a été au centre de l'étude sur « [La place des femmes dans les lieux de décision : promouvoir la mixité](#) », rapportée en janvier 2007 par Monique Bourven.

En mars 2012, le « [Bilan de l'application des dispositifs promouvant l'égalité professionnelle entre femmes et hommes](#) » auquel ont procédé Sylvie Brunet et Maryse Dumas, a mis en lumière le poids des représentations sexuées du rôle des femmes et des hommes dans un processus de construction des inégalités qui intervient bien en amont. Les rapporteuses ont ainsi conclu à la nécessité d'une approche systémique de l'égalité, à mettre en oeuvre dès la petite enfance afin de développer une véritable culture égalitaire dans la société.

Rigidité du « plafond de verre » et casse tête de l'articulation entre vie professionnelle et vie familiale poussent un certain nombre de femmes à créer leur propre entreprise mais, là encore, le parcours est semé d'embûches, ainsi que l'a mis en évidence Geneviève Bel dans l'étude sur « [L'entrepreneuriat au féminin](#) », publiée en septembre 2009.

La mixité professionnelle est pourtant facteur de créativité, d'efficacité économique et de progrès social. Selon l'OCDE dans un rapport publié en décembre 2012, intitulé Inégalités hommes-femmes, il est temps d'agir, une véritable parité sur le marché du travail engendrerait une hausse du PIB de 12 % en vingt ans au niveau mondial.

Développer une pédagogie de l'égalité dès l'école maternelle constitue aussi un moyen essentiel de prévention de la précarité.

C'est d'ailleurs l'un des deux axes privilégiés par Éveline Duhamel et Henri Joyeux dans l'étude « [Femmes et précarité](#) », publiée en février 2013.

La promotion de la mixité dans l'orientation et la formation initiale est un bon vecteur pour réduire la surreprésentation des femmes dans l'emploi précaire, illustrée par le taux de féminisation très élevé (82 %) du travail à temps partiel.

Lutter contre l'illettrisme, veiller à l'acquisition des savoirs de base dès la maternelle, ouvrir des perspectives d'insertion professionnelle à toutes les femmes, sont des conditions impératives pour combattre la précarité et promouvoir l'égalité des chances entre les femmes et les hommes.